

CHAPITRE 6 / DES FÉMINISTES CHEZ LES LIBERTAIRES REMUE-MÉNAGE DANS LE FOYER ANARCHISTE

Hélène Duriez

in Olivier Fillieule et Patricia Roux , *Le sexe du militantisme*

Presses de Sciences Po | Académique

2009
pages 167 à 186

Article disponible en ligne à l'adresse:

<http://www.cairn.info/le-sexe-du-militantisme---page-167.htm>

Pour citer cet article :

Duriez Hélène, « Chapitre 6 / Des féministes chez les libertaires remue-ménage dans le foyer anarchiste », *in* Olivier Fillieule et Patricia Roux , *Le sexe du militantisme*
Presses de Sciences Po « Académique », 2009 p. 167-186.

Distribution électronique Cairn.info pour Presses de Sciences Po.

© Presses de Sciences Po. Tous droits réservés pour tous pays.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

Chapitre 6 / DES FÉMINISTES CHEZ LES LIBERTAIRES

REMUE-MÉNAGE DANS LE FOYER ANARCHISTE

Hélène Duriez

Le Collectif antipatriarcat est un collectif mixte qui a été créé en octobre 2003 dans une ville française, à l'initiative de militantes libertaires dont je fais partie. L'une de nos ambitions était d'offrir un espace d'expression et d'action aux femmes sans-papiers, dominées tant dans leur vie quotidienne que dans leur engagement au sein du comité des sans-papiers. Pourtant, le collectif prit rapidement d'autres directions. Dès la deuxième réunion, il fut décidé de tenir également des réunions entre femmes ; cette non-mixité s'avèrera génératrice d'un militantisme féministe durable et de nouvelles pratiques d'engagement de la part des femmes. Engagé initialement dans une dynamique de solidarité avec les femmes sans-papiers, le collectif entreprit ensuite de dénoncer le sexisme quotidien au sein des réseaux libertaires, puis d'intervenir dans un cas de violence conjugale dans un couple libertaire. Quelques mois plus tard, des membres du Collectif antipatriarcat participèrent également à la gestion collective d'un deuxième cas de violence conjugale dans un autre cadre, celui de Libertaria (lieu de réunions et de concerts autogérés, loué à un bailleur privé et comprenant également une bibliothèque, créé en 1982).

La politisation du privé est au cœur de ce cheminement que le Collectif antipatriarcat et Libertaria ont effectué, et dont je vais examiner les modalités. Souvent, l'analyse des rapports sociaux de sexe dans le milieu militant se centre sur des facteurs exogènes aux groupes mobilisés (environnement social, rapports de force politiques). Ici, ce sont des éléments endogènes qui permettent de comprendre quand et comment le milieu libertaire accepte et applique le mot d'ordre : « Le personnel est politique. » Comment Libertaria et le Collectif antipatriarcat ont-ils traité les conflits de genre qui les ont traversés ? En quoi leur fonctionnement participe-t-il des conditions genrées du travail militant ?

Le discours et les pratiques des militant(e)s qui se revendiquent libertaires [Duriez, 2004] visent l'égalité intégrale entre tou(te)s les individu(e)s, accessible, de leur point de vue, par une lutte de front et simultanée contre toutes les formes de domination. Pourtant, la valorisation de l'engagement des femmes et la politisation du privé dans les groupes observés ne vont pas sans heurts. Si les libertaires luttent « contre toutes les formes de domination », pourquoi le traitement collectif de violences machistes ne va-t-il pas de soi ?

Le contexte de l'enquête

C'est par l'observation directe, en tant que militante et enquêtrice, que j'ai analysé les rapports de domination à l'œuvre dans le Collectif antipatriarcat et dans Libertaria, ainsi qu'autour d'eux, dans les réseaux militants et de sociabilité où ils sont insérés.

En amont de mes observations, je précise que les conditions d'entrée des femmes dans le Collectif antipatriarcat sont assez classiques. Le terrain militant local dans lequel elles étaient actives avant d'entrer dans le collectif était majoritairement occupé par des hommes. Sans la force du nombre et dépourvues d'expérience féministe, la plupart d'entre elles étaient assez isolées au sein des groupes locaux, et les logiques de domination qui y prenaient place ne suscitaient pas la réaction qu'aurait provoquée un acte de violence physique ou une insulte publique. Dans ce contexte, les discriminations sexistes dont elles ont été témoins dans le mouvement des sans-papiers ainsi que leur rencontre avec Sophie, militante féministe, ont créé les conditions favorables à l'émergence d'un nouvel espace d'engagement, autonome et axé spécifiquement sur la question du genre. En ce qui concerne Sophie, c'est son expérience féministe dans le défunt mouvement des chômeurs et des chômeuses qui a favorisé la politisation du ressenti des futures membres du collectif.

Les réunions du Collectif antipatriarcat se déroulaient à Libertaria et regroupaient une vingtaine de personnes, appartenant aux réseaux libertaires locaux. L'hétérogénéité sociologique du groupe est relativement exceptionnelle si on le compare à la plupart des groupes militants. En effet, plusieurs membres sont issu(e)s du milieu ouvrier et/ou sont dans une situation sociale précaire. Trois femmes issues de l'immigration et un homme d'origine antillaise ont rejoint le collectif au bout de quelques semaines. Enfin, le collectif ne comportait au départ qu'une

femme bisexuelle et aucun(e) homosexuel(le), mais fut intégré après quelques mois par trois lesbiennes et un gay.

Pour compléter mon enquête, j'ai utilisé des entretiens semi-directifs réalisés auprès de quatre militantes¹ du collectif dont la trajectoire m'a semblé représentative du fonctionnement des réseaux libertaires en jeu, et de la tension qui peut opposer les pratiques et croyances féministes à celles libertaires. Ces entretiens ont parfait ma connaissance anthropologique des groupes étudiés et de leurs membres, et m'ont permis de la croiser avec les trajectoires des militantes interrogées. Il s'agissait en effet de comprendre et d'analyser l'épaisseur de leur expérience féministe – notamment leur pratique de la non-mixité – dans leur carrière militante². Cependant, l'unanimité des ressentis recueillis et le format de cette contribution me contraignent à ne retranscrire que l'évolution des rapports de domination dont leurs témoignages rendent compte de façon récurrente, sans pouvoir en citer de larges extraits ni préciser la spécificité pourtant passionnante de leurs parcours individuels.

J'y ai fait allusion, les idées et pratiques défendues par les féministes ne vont pas de soi dans les réseaux libertaires locaux. Le modèle d'engagement féministe promu par les militant(e)s du collectif appelle, « par un travail de remise en cause individuel et par l'action collective », à combattre et dénoncer le patriarcat, défini comme « système où le pouvoir politique, économique et social est organisé par et pour les hommes. Il se caractérise par la mise sous tutelle, la dépendance, la discrimination et l'oppression des femmes et, dans une moindre mesure, des hommes qui ne participent pas ou mal à cette oppression. [...] Le patriarcat se caractérise également par la domination hétérosexuelle qui consiste à établir une hiérarchie entre les orientations sexuelles³ ». La charte du collectif désigne le capitalisme, l'État, les institutions et les dogmes religieux comme véhicules du patriarcat. Enfin, le collectif ambitionne de modifier les pratiques et le fonctionnement du milieu militant afin de favoriser l'engagement politique des femmes et *a fortiori* de proscrire et sanctionner tout comportement de domination masculine.

Pour sa part, le modèle d'engagement libertaire, que j'ai présenté dans une précédente publication [Duriez, 2004], repose sur un certain

1. L'entretien de J. est un entretien biographique réalisé fin 2003, quelques mois avant la création du collectif.

2. Entendue comme « un système d'interactions inscrit dans des structures et produisant une suite d'événements, d'expériences, de positions et de réalisations » [Gaxie, 2005].

3. Charte du Collectif antipatriarcat, adoptée le 14 décembre 2004.

nombre de pratiques et de croyances : mise en avant de la démocratie directe et de l'autogestion, désignation du capitalisme et de l'État comme cibles de la protestation, recours privilégié à l'action directe (qui permet de viser sans intermédiaire les cibles de la protestation), promotion de l'égalité économique et sociale de tou(te)s les individu(e)s, et dénonciation de toutes les formes de domination sans hiérarchie entre elles.

Si ces deux modèles d'engagement semblent se rejoindre, en théorie, dans leur opposition au patriarcat, ils se sont néanmoins affrontés dans la pratique, quand il s'est agi de définir la place des femmes et des questions féministes dans les collectifs ou réseaux libertaires, et de faire face à la violence que certaines ont vécue dans leurs relations conjugales. Des conflits de normes sont alors apparus, dont j'analyserai les modalités et les enjeux. Comment les deux modèles d'engagement ont-ils été mis en cohérence ? Plus précisément, de quelle manière le Collectif antipatriarcat et en particulier le groupe de femmes non mixte ont-ils amené les autres militant(e)s à gérer les conflits de genre provoqués par les pratiques sexistes dans et hors des collectifs ? En d'autres termes, ce chapitre cherche à comprendre comment la politisation du privé s'est progressivement imposée dans les réseaux libertaires et à mesurer son impact sur la redéfinition du fonctionnement des individu(e)s qui s'y impliquent.

Femmes et militantes : s'organiser pour exister

L'entrée et le maintien dans le militantisme sont influencés par l'existence de gains ou bénéfices individuels offerts par le groupe mobilisé. Le sens donné à l'engagement se traduit en constitution d'une identité inséparablement personnelle et collective, dans laquelle s'articulent travail militant et sociabilités [Renou, 2003], dimensions politique et affective [Braud, 1996] du militantisme. On sait pourtant avec Daniel Gaxie [2005] que ces rétributions sont souvent déniées par les militant(e)s.

Les femmes dans le milieu libertaire : une place à trouver

L'engagement des militant(e)s libertaires est en grande partie structuré par le don de soi. Le militantisme revêt une dimension sacrificielle et désintéressée, vécue comme un contre-pied aux logiques « politiciennes » dont les dimensions individualistes et carriéristes sont rejetées par les libertaires. Ce don de soi conduit à militer essentiellement pour défendre les intérêts des autres en mettant de côté sa

propre condition, d'autant que l'écrasante majorité des militant(e)s libertaires est sociologiquement issue de milieux favorisés (hommes blancs, hétérosexuels, issus de la classe moyenne). Ainsi, de même que des enseignants syndicalistes libertaires vont surtout se battre pour la défense du personnel technicien et ingénieur de la recherche, les femmes ne vont pas être encouragées à militer pour leur propre condition de femmes, dans la mesure où le militantisme pour soi n'est pas valorisé. Il pourrait même à l'extrême constituer un contre-modèle, puisque l'aspect identitaire des luttes homosexuelles ou féministes est souvent stigmatisé comme menant au « ghetto » :

« J'avais jamais voulu lutter en tant que lesbienne parce que je trouvais que c'était trop corporatiste, on se met entre homos et on milite sur les droits des homos. Quand je disais ça, je pense que j'assumais pas encore complètement, je devais avoir encore pas mal de lesbophobie intégrée. » (J. ⁴, 10 juin 2003)

Au surplus, le principe libertaire de non-hiérarchie des luttes mène en pratique à stigmatiser les luttes contre le patriarcat et l'hétérosexisme comme négligeant l'anticapitalisme, l'antiracisme ou l'anti-étatisme. Tel qu'il est appliqué, ce principe produit donc paradoxalement une priorité des autres causes sur la lutte antipatriarcale. Les libertaires semblent privilégier le « désintéressement » du ou de la militante, constitutif de l'« engagement moral » [Collovald, 2002 ; Siméant, 1998]. La reconstruction de l'estime de soi et le traitement politique du personnel – outils de changement particulièrement importants dans les luttes féministes – ne sont pas perçus comme des motifs « honorables » de l'engagement. Ils ne s'inscrivent pas dans les objectifs de lutte des collectifs mixtes libertaires dont l'action doit être désintéressée pour être validée. Ces motifs peuvent même mettre en question la légitimité des objectifs de lutte féministe.

Ce modèle de l'engagement libertaire a par ailleurs d'autres caractéristiques révélant la production endogène du sexisme au sein du milieu. D'une part, celui-ci développe une représentation guerrière de la lutte qui valorise des dispositions masculines alignées sur la figure d'un « militant combattant ». Dans des organisations libertaires locales telles que la CNT (Confédération nationale du travail), on retrouve ainsi des pratiques virilistes qui stigmatisent l'engagement féminin :

4. Lesbienne, trente ans, chômeuse, ancienne programmatrice de *Libertaria* et militante à AC! (*Agir contre le chômage!*).

« Les filles de l'UL [union locale] nous ont raconté que, quand elles ont proposé la commission Femmes, un militant a dit que l'absence des filles s'expliquait par le fait qu'elles venaient dans le syndicat pour se trouver un mec. J'ai déjà aussi entendu à l'UL des réflexions homophobes sur le ton de la plaisanterie. » (I. ⁵, 03 juillet 2004)

De même, le milieu antifasciste dit radical (proche du mouvement des squats et du groupe libertaire No Pasaran) est souvent perçu comme viril :

« Les gens qui se battaient avec les fachos c'était tellement dans ma tête une image précise du mec costaud, etc., que s'il y avait des filles, je les ai pas vues. » (E. ⁶, 25 juin 2004)

Enfin, l'entraînement au sport de combat, seule activité régulière et continue depuis six ans du mouvement local des squats, maintient une représentation guerrière de la pratique militante « radicale » par association systématique entre action politique et recours à la violence. Cependant, de nombreuses femmes, dont certaines féministes, participent à ces entraînements dans une logique d'autodéfense féministe.

D'autre part, la prise de parole des hommes est problématique. Le Collectif antipatriarcat en dénonce les modalités dès les premières réunions. Recourant à de nombreuses références théoriques et/ou historiques, les hommes discutent sur le mode de l'évidence, faisant obstacle à toute réponse critique et *a fortiori* à la prise de parole féminine, marquée notamment par l'autodépréciation. Alors que la figure virile du *militant-combattant* s'oppose *a priori* à celle de l'*intellectuel-engagé*, la présentation de soi, telle qu'elle est valorisée dans le collectif, freine la participation des militantes dans les deux cas. La voix de ces dernières est en outre couverte par celle des hommes, auxquels elles reprochent non seulement de leur couper fréquemment la parole et d'occulter leurs propos, mais surtout de répéter ce qu'elles-mêmes ont dit et de le reprendre à leur propre compte. Cette forme d'interaction correspond à celle décrite par Pierre Bourdieu à propos de la prise de parole des femmes sur les plateaux de télévision : « On leur coupe la parole, on adresse, en toute bonne foi, à un homme la réponse

5. Hétérosexuelle, vingt-six ans, enseignante, en couple, syndiquée à la CNT.
6. Bisexuelle, vingt ans, chômeuse, vit et milite en squat, sympathisante du réseau antifasciste No Pasaran.

à la question intelligente qu'elles viennent de poser (comme si, en tant que telle, elle ne pouvait, par définition, pas venir d'une femme) » [Bourdieu, 1998, p. 85].

Finalement, la domination masculine s'objective aussi dans le rapport différencié que les militant(e)s entretiennent avec chacun(e) des deux membres des couples hétérosexuels, phénomène d'autant plus visible que la plupart des individu(e)s s'engagent rarement seul(e)s mais le plus souvent avec leur compagnon, compagne ou ami(e) :

« Quand il y a des actions à faire, des tracts à écrire, c'est pas à moi qu'on s'adresse, c'est à lui. Moi, c'est comme si j'existais pas dans le syndicat : on m'appelle jamais pour me solliciter, on me demande rarement mon avis. Je fais rarement partie des gens avec qui on discute, si c'est pas moi qui vais vers les gens ils viennent pas vers moi. » (I., 03 juillet 2004)

Ces différents éléments (répartition de la parole, division du travail, représentations de l'engagement, terrains d'action) montrent bien le rôle central des facteurs endogènes au milieu libertaire local sur le traitement des questions de genre. Les rétributions du militantisme sont déniées aux femmes et plus encore aux féministes. Cette difficulté à vivre leur engagement ressort de façon massive dans les premières réunions du Collectif antipatriarcat et la résoudre sera prioritaire par rapport aux questions qui font pourtant l'actualité (voile islamique, mobilisation anti-avortement). Cela explique la constitution d'un groupe non mixte féminin au sein du collectif, proposée dès la première réunion.

Les acquis de la non-mixité féminine

Le Collectif antipatriarcat est organisé suivant trois modalités : des réunions mixtes, des réunions non mixtes entre femmes, puis également entre hommes (au cours des derniers mois du collectif).

Si les femmes se voient confisquer la parole dans les groupes mixtes, un mode de fonctionnement très différent se développe lorsqu'elles se regroupent régulièrement. Voué non seulement à l'organisation d'actions et à la prise de décision, le groupe non mixte est un groupe de parole où chacune peut évoquer ses problèmes personnels, se reconnaître dans l'expérience de l'autre, pour discuter ensuite des causes et proposer des solutions. Ce groupe de parole touche à l'intimité et constitue avant tout un outil de déculpabilisation vis-à-vis de discriminations quotidiennes :

« On parlait de nos problèmes très concrets, d'agressions sexistes qu'on subissait. Et puis on essayait en même temps de trouver des solutions ensemble. Ça fait vraiment du bien de se dire : "Je suis pas parano, si ça je le prends mal, je suis pas la seule à le prendre mal." » (K⁷, 1^{er} juillet 2004)

Marquée ailleurs par un sentiment d'illégitimité, l'expression des femmes du groupe non mixte est soudain valorisée. Leur ressenti n'est plus seulement un problème personnel, mais transposable au vécu des autres, pouvant donc faire l'objet d'une analyse et d'un traitement politiques. Ceci permet à toutes, y compris les personnes les moins sûres d'elles-mêmes en réunion – celles qui s'autodéprécient le plus –, de s'exprimer régulièrement et avec assurance. Dans les réunions non mixtes, les militantes se sentent enfin légitimes. Le cadre de ces réunions, dans lequel la discussion peut se rapprocher d'une conversation entre amies, est également un moteur de la sociabilité interne au groupe. L'aspect intime des problématiques évoquées (famille, éducation, relations amoureuses, sexualité, etc.) facilite le rapprochement amical entre les participantes à la réunion. En outre, l'aisance nouvellement acquise à prendre la parole limite la frustration et la tension que ressentent les militantes au sein des groupes mixtes.

Les réunions non mixtes féminines forment ainsi un espace d'affirmation personnelle et identitaire, à la fois vis-à-vis de soi et des autres militant(e)s :

« Pour moi, il est important quand même à des moments donnés de se rassembler, de pouvoir se construire, par rapport aussi à l'oppression qu'on subit. » (J., 10 juin 2003)

Les modalités de cette affirmation contrastent avec la posture d'engagement de la plupart des militant(e)s, rarement concerné(e)s directement par l'objet de la mobilisation. La représentation par les militantes de leur nouvel engagement rappelle les mots de Christine Delphy [2001, p. 232] : « Nous ne luttons pas pour d'autres mais pour nous [...]. Cette identité de la victime et de la combattante, du sujet et de l'objet de la lutte, nous donne une légitimité révolutionnaire qui fait cruellement défaut aux petits-bourgeois qui constituent l'extrême gauche. » La non-mixité est ainsi un moyen pour les femmes de définir

7. *Hétérosexuelle, française de parents kabyles, vingt-six ans, salariée associative, vit en couple, active dans le mouvement kabyle.*

elles-mêmes les objectifs de la lutte à mener, et par conséquent de maîtriser les enjeux des luttes.

Sur cette base, l'engagement dans le Collectif antipatriarcat doit être envisagé comme une nouvelle étape dans la carrière des militantes, en ce sens qu'il génère « un changement de perspectives, c'est-à-dire une nouvelle représentation subjective des militantes sur leur propre expérience passée et actuelle » [Fillieule, 2001, p. 200]. Leur expérience montre que les rétributions du militantisme ne proviennent pas seulement de l'adhésion à la cause collective et de la lutte pour cette cause, mais aussi de la réalisation d'intérêts dits personnels : le développement et l'assurance individuels par exemple. Ce sont des acquis que les femmes du groupe non mixte du Collectif antipatriarcat peuvent réinvestir dans l'action collective mixte.

C'est ce qu'elles font dans les groupes où elles militent. D'une part, elles y imposent les questions liées au genre, elles posent le problème de la prise de parole et de leur position dans le groupe, elles dénoncent les comportements sexistes des militants. D'autre part, elles prennent davantage la parole sur d'autres questions, fortes de la prise de conscience de leur légitimité à s'exprimer, et plus généralement à militer, à l'égal des hommes. Cependant, elles n'en tirent pas forcément une reconnaissance du groupe. Cette nouvelle position est parfois dénoncée implicitement comme une mise en avant excessive, critiquée dans le modèle d'engagement libertaire qui valorise l'humilité des militant(e)s. L'engagement féministe produit aussi parfois une nouvelle stigmatisation de la militante, dont les propos sont systématiquement interprétés comme relevant du seul prisme du féminisme. Ce stigmate entraîne des comportements qui recourent à l'ironie pour tenter de contourner ce que les militantes seraient désormais susceptibles d'imposer à partir d'une expérience et d'un point de vue féministes :

« À chaque fois ils nous titillent un peu, ils savent très bien que quand ils font une réflexion sexiste on va la relever et donc c'est tout de suite "Ah ! les féministes..." » (I., 03 juillet 2004)

Mais la politisation du groupe non mixte permet à ses militantes de retourner le double stigmate de femme féministe :

« Féministe hystérique, castratrice, etc., ça finit par avoir une influence sur toi où tu dis : "Effectivement, si je faisais pas autant de rentre-dedans, peut-être des fois ça passerait mieux." Puis au bout

d'un moment, je me suis dit que [...] c'est une espèce de violence quotidienne, que t'es obligée d'être en combat permanent et... même si le féminisme c'est un choix politique, c'est aussi parce que t'as pas le choix.» (E., 25 juin 2004)

De manière générale, les récits des militantes font référence au caractère intrinsèquement libérateur des réunions non mixtes et à la force individuelle tirée de la solidarité du groupe. L'histoire de ce groupe rappelle ainsi ce qu'ont vécu les groupes de conscientisation féministe des années 1960 dont « le climat de soutien mutuel qui se créait en général permettait une meilleure perception de ce qui était personnel. Si les résultats n'étaient pas plus concrets que cette perception du personnel, cela n'avait pas une grande importance » [Freeman, 1970].

Un autre indicateur de ce type de bénéfices retirés de la non-mixité est le renforcement des relations entre militantes hors du Collectif anti-patriarcat ou des autres groupes dans lesquels elles sont engagées : sorties ludiques, départ en vacances, etc. Je rejoins ainsi Gaxie lorsqu'il affirme que « l'existence de rétributions du militantisme se manifeste donc d'abord en acte, c'est-à-dire en dehors de toute explication réflexive. On l'observe par exemple dans les jubilations des retrouvailles lors des réunions, l'atmosphère joyeuse des repas qui les prolongent [...] » [Gaxie, 2005]. La sociabilité et l'intégration qui en résultent deviennent rapidement source de rétributions militantes déterminante, d'autant que l'atmosphère habituelle des réunions des groupes libertaires est plutôt calme et austère.

Si ces rétributions liées à la non-mixité sont mises à profit par les femmes dans les collectifs mixtes où elles continuent de militer, elles le sont aussi dans des univers extérieurs à ces collectifs. Les femmes du groupe non mixte acquièrent une autonomie et un pouvoir d'initiative qui leur permettent d'avoir plus de prise sur leur vie personnelle. Par exemple, I. décide de quitter son compagnon et de prendre un appartement seule, elle choisit de travailler à mi-temps et de prendre des distances avec sa famille. En outre, la féminisation des réseaux libertaires produite par la dynamique du Collectif anti-patriarcat survit largement à ce dernier et constitue réellement un acquis. Aujourd'hui, beaucoup plus de femmes fréquentent Libertaria et s'y engagent activement. Des groupes plus récents, activistes ou de musique alternative, accueillent d'anciennes militantes du collectif qui s'expriment davantage. Dans la plupart des groupes, les thématiques féministes sont nettement plus visibles (affiches, tracts, journaux, brochures, livres,

musiques) et sont systématiquement prises en compte en cas de demande. Enfin, les groupes étudiés s'attachent davantage à faciliter la prise de parole des militantes par la sollicitation de leur point de vue, le développement des tours de table et une plus grande vigilance dans le respect des prises de parole.

Ces rétributions militantes obtenues dans le groupe non mixte (qualité des échanges, intégration des questions affectives et relationnelles, sociabilité, définition des objectifs...) réparent en quelque sorte les dommages provoqués par la non-satisfaction des attentes des femmes dans les collectifs mixtes et constituent au bout du compte un facteur de la continuité de leur engagement au sein des groupes mixtes.

Le traitement politique de la violence conjugale

Les réunions non mixtes féminines, bimensuelles, ont initié les premières actions concrètes du Collectif antipatriarcat. Elles ont été l'occasion de mettre en avant et d'élaborer une réaction collective à la situation de Valérie, victime de violences conjugales. Suite à son témoignage, la violence dans les couples hétérosexuels est devenue le thème le plus mobilisateur dans le collectif. Le traitement collectif de la situation de violence vécue par Valérie, puis d'un viol conjugal que j'exposerai plus loin, a impulsé une dynamique durable de politisation de la vie privée dans les réseaux libertaires locaux et a participé au dépassement de la division privé/public.

En premier lieu, il s'est agi pour les militant(e)s de concevoir la violence conjugale comme un problème politique qui ne peut être réduit à des comportements individuels ou à des personnes particulières. Dès la troisième réunion non mixte des femmes du Collectif antipatriarcat, Valérie témoigne de la violence conjugale qu'elle subit depuis quatre ans. Elle et son compagnon Bernard fréquentent le milieu militant de façon assidue depuis plusieurs années et sont âgé(e)s de vingt ans. Tous deux se réclament de l'anarchisme. Bernard profite d'une certaine érudition et est un orateur respecté de son groupe d'ami(e)s – tou(te)s militant(e)s –, y compris sur la thématique de l'antipatriarcat. Il est l'une des seules personnes à posséder un bagage théorique conséquent lors des premières réunions du collectif. Valérie demande aux femmes présentes de la soutenir dans sa démarche d'exclure Bernard de son domicile. Après lui avoir une nouvelle fois demandé de partir, en vain, elle fait appel le soir même aux femmes du groupe non mixte ainsi qu'à cinq de leurs amis. Il en résulte que cinq femmes et cinq hommes

membres du Collectif antipatriarcat (à l'exception d'un homme) démenagent les affaires de Bernard en son absence. Elles et ils se joignent à Valérie pour le rencontrer immédiatement, afin qu'il quitte définitivement l'appartement de Valérie et s'engage à suivre un traitement psychothérapeutique, et lui signifient son exclusion du milieu militant, ce qui constitue la rupture de la vie sociale de Bernard.

Valérie est par la suite une des militantes les plus assidues du Collectif antipatriarcat, et reste insérée dans son cercle d'ami(e)s, même si elle finira par s'éloigner de l'activité militante. Le processus d'exclusion de Bernard favorise le maintien, à moyen terme, de l'engagement de l'agressée et constitue une étape indispensable de sa libération, ne serait-ce que parce qu'il permet de sécuriser les espaces sociaux qu'elle fréquente. Dans la plupart des situations de violences conjugales, la femme quitte le domicile et rompt avec le milieu social dans lequel son ancien compagnon reste inséré après la rupture, soit parce que les actes de violence ne sont pas connus, soit parce que leur connaissance n'a pas donné lieu à une décision collective d'exclusion. Ici, Valérie est reconnue comme légitime dans les lieux et réseaux sociaux qu'elle a fréquentés jusque-là, alors que Bernard en est exclu. Cela constitue un retournement de la légitimité dans des espaces où auparavant elle manquait d'assurance alors que lui était respecté.

Survenue alors que le collectif n'a pas encore formulé sa plate-forme politique et que ses membres n'ont encore jamais affronté un conflit de genre de ce type, l'action provoque une certaine confusion dans le collectif, d'autant que seule une partie de ses membres en a été informée dès le départ et a participé à l'action. Après deux mois de disfonctionnement, le conflit est finalement traité par l'ensemble du collectif qui en fait un axe central de réflexion et d'action. Les projets et décisions du collectif sur cette question sont cependant peu suivis et peu mobilisateurs, ce qu'il faut comprendre comme la conséquence logique d'un épuisement psychologique de la plupart des membres. Par ailleurs, cet événement, ajouté au développement de la sociabilité et de la solidarité internes au groupe non mixte féminin, débouche sur des témoignages de violences physiques masculines vécues par la majorité des militantes du Collectif antipatriarcat ou par leurs proches, alors qu'au début, les échanges portaient exclusivement sur la violence symbolique, et principalement dans le milieu libertaire. Après l'extinction du collectif et jusqu'à présent, de nouveaux témoignages de violences machistes paraîtront dans l'espace d'expression politique du journal non mixte *Basta*, formé fin 2005 par d'anciennes militantes du Collectif antipatriarcat.

La décision d'exclure Bernard ne suscita aucune objection substantielle dans le milieu militant qu'il fréquentait (tout en prenant la mesure du caractère limité d'une telle action qui, hors du groupe social concerné, ne produit aucun effet). En revanche, lorsqu'Élisabeth, membre du Collectif antipatriarcat, demande aux militant(e)s de deux squats libertaires et de Libertaria d'exclure Roger, qui l'a violée, des tensions cristallisent le milieu libertaire pendant plusieurs semaines. Elle témoigne précisément des circonstances de l'acte : un viol conjugal sans autre violence physique. Les squatteuses et squatteurs ne parviennent pas à adopter une décision collective sur la question, tandis que les participant(e)s à une réunion interne de Libertaria se prononcent provisoirement pour l'exclusion de Roger, en attendant la validation de leur décision par l'assemblée générale.

Seul(e)s les militant(e)s qui sont à la fois membres de Libertaria et du Collectif antipatriarcat défendent le principe de l'exclusion, fondé sur la nécessité de garantir l'accès de Libertaria à Élisabeth et sur sa légitimité à refuser de supporter la présence de l'homme qui l'a violée : l'absence de décision collective dans les deux squats sollicités a pour conséquence l'exclusion de fait d'Élisabeth, laquelle quitte chaque soirée dès l'arrivée de Roger. Ces militant(e)s insistent également sur le caractère intrinsèquement libertaire de la dénonciation de la violence machiste, et d'une réaction collective de solidarité envers l'agressée. Enfin, l'enjeu du conflit est d'autant plus prégnant que la non-exclusion de Roger risquerait de compromettre la prise de parole des victimes potentielles et, par ricochet, mettrait en doute l'efficacité des militant(e)s du Collectif antipatriarcat.

Il est finalement interdit à Roger d'accéder à Libertaria pour six mois, la question devant être rediscutée à échéance ou plus tôt si Élisabeth ne souhaitait plus éviter sa présence. Cette décision sera incorrectement appliquée : non seulement la publicité qui devait lui être faite n'a pas été assurée (affichage dans Libertaria), mais elle ne sera pas rediscutée comme prévu. Ce n'est que deux ans après les faits, en juin 2006, qu'Élisabeth impose d'en discuter à nouveau en assemblée générale. Il s'agissait d'informer les membres récents de Libertaria sur ces faits et d'éviter que la question ne soit « enterrée ». Le viol d'Élisabeth est donc maintenu comme une affaire politique, à traiter comme telle. L'exclusion de Roger est reconduite⁸, et Libertaria s'engage à organiser deux

8. *L'exclusion provisoire est maintenue jusqu'à ce que :*

- *l'agresseur reconnaisse le viol et les conséquences négatives que cela peut avoir sur la personne agressée ;*

ateliers sur la question du viol et un atelier sur les alternatives au recours à la Justice. La re-discussion, le suivi et la visibilité des mesures prises par Libertaria maintiennent sur la scène politique cette question « privée ».

La gestion collective des deux affaires et les décisions adoptées pour y faire face ont favorisé la prise en compte de questions de genre par des militant(e)s de groupes dont l'objet n'est pas exclusivement féministe (ici Libertaria, et, dans une moindre mesure, les groupes qui s'y réunissent ainsi que le public qui fréquente les lieux). La redéfinition des rapports entre femmes et hommes dans tous les univers (militant et hors du champ militant, ici dans la sphère intime) met en évidence la transversalité du genre et de la lutte contre la domination masculine.

Résistances machistes à un fonctionnement militant féministe

Regroupement affinitaire et communautarisme

Dans les deux cas de violence conjugale que nous venons d'évoquer, la politisation des faits ne va pas de soi pour tout le monde. Le traitement de la violence subie par Valérie sort difficilement de son cercle d'ami(e)s, et les militant(e)s de Libertaria rechignent à (re)travailler sur la question du viol et sur l'exclusion de Roger. Beaucoup de libertaires affirment ne pas être au courant, mais leur insistance à le dire montre le contraire. C'est donc une manière de refuser de prendre position, qui dénie la dimension politique du privé.

Ce refus est d'autant plus fréquent que les réseaux libertaires forment un maillage très resserré qui en fait un espace communautaire. La distinction entre privé et public est ténue dans ce milieu social et de ce fait, surtout dans le milieu des squats, il est presque impossible pour certain(e)s d'admettre qu'un ami de longue date puisse être un violeur. La sociabilité communautaire produit ici des effets pervers devant le désaccord. La crainte de susciter l'éclatement du groupe, de même que celle d'adopter une position répressive qui pourrait être associée à la logique d'un système pénal que les libertaires en général et les

- qu'il reconnaisse les conséquences négatives de son attitude de déni, voire de provocation ;
- qu'il réfléchisse à la question du viol et du sexisme afin de créer les conditions évitant la reproduction de ce type d'actes ;
- que la personne qui a été agressée puisse supporter la proximité de la personne qui l'a agressée sans malaise ou colère.

squatteuses et squatteurs en particulier abhorrent, font obstacle à l'élaboration d'une réponse collective et à la politisation du privé, donc au traitement des conflits de genre. En effet, à l'instar des expériences soixante-huitardes de communautés analysées par Bernard Lacroix [1981], le mode de regroupement, voire de vie commune qui caractérise ce milieu, par définition volontariste et non coercitif, entraîne l'absence de régulation formelle des relations sociales entre ses participant(e)s. Il est donc plus difficile de résoudre les conflits interpersonnels, d'autant plus que les libertaires refusent par principe toute régulation formelle, perçue comme autoritaire. Ainsi, lorsque la régulation informelle ne fonctionne pas, les conflits entre participant(e)s peuvent devenir indépassables et aboutir, comme ce fut le cas ici, à une division clanique d'une partie des réseaux libertaires.

Le fonctionnement en vase clos du milieu libertaire local et la fréquence des rencontres entre ses membres favorisent un processus de « balkanisation des esprits », similaire à celui décrit par Paul Veyne [1983]. En effet, alors que Roger reconnaît avoir pénétré Elisabeth sans son consentement, lui et son cercle de sociabilité parviennent à faire coexister deux réalités totalement contradictoires : la légitimité de Roger en tant que militant libertaire et son comportement de violence machiste objectivé par le fait d'un viol. Cette contradiction a été gérée par un débat passionnel qui cherchait à protéger le fonctionnement affinitaire des regroupements libertaires, au détriment d'une politisation du conflit qui aurait mis davantage en question les logiques sexistes de ce fonctionnement.

Réciproquement, la victimisation de l'agressée, renforcée par la nature affinitaire du réseau qui la soutient, a elle aussi freiné la politisation des agressions machistes relevant du privé. Considérée comme victime, l'agressée est dépossédée du statut de militante membre d'une classe de sexe opprimée par les hommes. Ce processus personnifie le conflit et empêche la montée en généralité nécessaire à la politisation de la question. De même, lorsqu'un cercle d'assistance affective se développe autour de Valérie pour faire face à sa souffrance, et aussi à la trahison de Bernard, membre du groupe affinitaire, l'évocation de la violence conjugale devient temporairement taboue dans le Collectif antipatriarcat. On observe alors un retour au privé du traitement de la violence masculine, le cercle d'amé(e)s s'étant substitué au couple pour devenir le cadre de la gestion collective du conflit. Cette forme de paternalisme est poussée à l'extrême avec Valérie (des expressions ou gestes anodins deviennent proscrits parce qu'ils risquent de lui rappeler

Bernard), et s'exerce également sur Élisabeth à travers l'euphémisme assez criant de certains désaccords exprimés à son encontre dans d'autres espaces militants.

Ce type de conflit met ainsi en concurrence deux systèmes normatifs contradictoires : d'un côté, le modèle d'engagement libertaire, rejetant par principe toute procédure d'exclusion parce qu'elle relèverait de la « justice bourgeoise », et que, par leur participation à l'isolement social d'une personne, les libertaires auraient le sentiment de se substituer à un système pénal qu'ils et elles dénoncent ; de l'autre côté, la nécessité de mettre fin à la menace portée sur le groupe et/ou sur l'une de ses membres par un individu. La dissonance cognitive éprouvée par les membres du groupe (que j'ai constatée lors de ma participation aux débats informels) est d'autant plus forte que la personne violente est intégrée dans le groupe (de par son ancienneté et/ou son charisme), et que la violence commise peut être politisée comme un produit des positions de pouvoir des militants du groupe.

Dénigrement de la victime et recours au formalisme

Les personnes qui refusent l'exclusion de Roger de Libertaria revendiquent sa légitimité dans le lieu parce qu'il milite dans la ville depuis une dizaine d'années et qu'il fréquente des soirées de Libertaria depuis sa création. La polémique à propos de son exclusion se place notamment sur le terrain d'un combat de légitimités.

Plusieurs éléments portent atteinte à la légitimité des personnes favorables à son exclusion. Leur position de nouvelles entrantes dans Libertaria dévalorise leurs prises de parole face aux plus anciennes. Leur proximité (affective et/ou politique) avec Élisabeth est dénoncée comme source d'empathie à son égard. Certain(e)s remettent en cause la fiabilité d'Élisabeth à cause de sa personnalité jugée instable et agressive, et de son âge : elle a vingt ans et Roger quarante. En outre, ce dernier profite, plus encore que Bernard, d'un certain charisme dans le milieu militant local. Il squatte depuis de nombreuses années, Élisabeth depuis peu. De son côté, elle est l'une des féministes dont les prises de position sont les plus tranchées, suscitant souvent l'incompréhension. Enfin, deux membres actifs de Libertaria sont alors des amis de Roger, et la plupart des personnes qui le fréquentaient font partie du public régulier de Libertaria. Au cours des débats, des militant(e)s soupçonnent Élisabeth de « manipuler Libertaria » et d'y semer la discorde en forçant une prise de position qui « concerne un couple et ne regarde pas Libertaria ».

Stratégie de domination bien connue des travaux sur la violence conjugale, que les hommes utilisent pour justifier leur violence et faire reconnaître le contrôle qu'ils exercent sur leur compagne comme nécessaire et légitime, le dénigrement de la victime fait partie des résistances de certain(e)s militant(e)s à désavouer le viol perpétré par Roger et à se prononcer pour son exclusion, par exemple en soupçonnant Élisabeth d'avoir « chauffé » Roger, d'être instable et peu fiable.

Outre la personnification des débats autour de la psychologie d'Élisabeth, l'occultation de la question du viol comme problématique de genre qui implique tout le collectif passe aussi par un traitement formaliste du conflit. Les dénonciations de la procédure d'exclusion provisoire portent sur le caractère peu démocratique de la démarche : la non-information de Roger quant à la mesure qui le visait, la non-audition d'Élisabeth et surtout de Roger, considérée comme une atteinte à la présomption d'innocence. L'audition individuelle des deux protagonistes a donc eu lieu, mais après qu'elle eut établi la réalité des faits, les débats ont à nouveau mis en question la validité de la décision de l'assemblée générale de Libertaria parce que plusieurs membres n'y étaient pas. Aucun des débats ne met en cause les fondements de la survenance du viol dans le milieu libertaire, et les comportements de violence masculine en général ne sont jamais évoqués. L'attention accordée au formalisme et à la personnalité de l'agressée fait obstacle à toute politisation substantielle. Pour éviter la confrontation de divergences profondes dans les croyances, dans la perception de l'anarchisme et *a fortiori* du féminisme, le débat se situe uniquement sur le plan du formalisme, entre les tenant(e)s du respect du mode de fonctionnement de l'organisation et les militant(e)s qui tentent d'imposer la codification féministe des pratiques militantes. Poussée à son terme, cette logique de gestion des conflits favorise les positions des personnes qui maîtrisent les règles de fonctionnement de l'organisation : celles qui ont une certaine ancienneté dans l'organisation et qui y ont déjà pris des responsabilités. Elle concerne donc presque exclusivement des hommes.

On retrouve ce recours au formalisme dans la résistance de certains militants de la CNT à la réunion non mixte des femmes de cette organisation. Ils semblent effrayés de se voir dénoncés comme dominants à l'égard des femmes, ce qui remettrait en cause leur qualité révolutionnaire et leur ferait incarner – de façon inédite – la domination à combattre. Le déni du sexisme et de la violence masculine constitue alors à nouveau ici une défense ethnocentrique de la légitimité des militants. C'est d'ailleurs ce point d'achoppement qui déclenche la première dénonciation publique de Roger, lorsqu'au cours d'une dispute

autour du machisme dans le hip-hop, un militant intervient en évoquant la question du viol « dans les cités » et rétorque aux féministes présentes que « le viol n'existe pas ici, parce qu'on est militants ».

Ainsi, malgré l'établissement formel de la réalité du viol, les fondements politiques féministes du positionnement requis par Élisabeth (solidarité militante et rejet de la domination masculine) n'entrent pas dans les cadres de perception des militant(e)s résistant à l'exclusion. En outre, le viol ayant eu lieu sans autre violence physique, ni entre inconnu(e)s, la perception du degré de gravité de l'acte est pour le moins différenciée : pour les un(e)s, toute pénétration sans consentement est un viol ; d'autres estiment que la prise d'alcool par l'un(e) des protagonistes, leur relation préalable et la personnalité de la victime constituent des motifs de poids dans la qualification des faits. Pour un homme et une femme membres de la CNT et de Libertaria, « une pénétration sans consentement n'est pas forcément un viol ». Enfin, notons qu'il n'est jamais question de la personnalité de Roger, sauf lors de l'assemblée générale de septembre 2004, où un militant rappelle que celui-ci a témoigné, au cours de son audition, d'expériences similaires sans en conclure la moindre remise en question.

Quelles modalités de gestion des conflits de genre ?

Créer un espace de dénonciation, rompre le silence

Au-delà de la visibilité nouvelle que le Collectif antipatriarcat a donnée au féminisme dans les réseaux libertaires, le resserrement des liens entre militantes et leur assurance nouvelle, acquis en non-mixité, renforcent leur solidarité en mixité, à plus forte raison dans une situation de violence sexiste avérée. Articulée à la bienveillance active des militants masculins impliqués dans le collectif et pour certains dans l'exclusion de Bernard puis de Roger, cette solidarité féministe nouvelle établit un terrain de confiance qui facilite la dénonciation de pratiques machistes, préalable incontournable à la gestion des conflits de genre.

La forme d'organisation du groupe a elle aussi une influence certaine sur le traitement de ces conflits. Les structures libertaires sont fondées sur un fonctionnement horizontal valorisant les décisions à l'unanimité, facilitées par le faible effectif et le regroupement affinitaire.

Cela aide à prendre en compte les divergences, même minoritaires, et *a fortiori* à dénoncer les rapports de domination au sein du groupe. Il faut néanmoins considérer que la légitimité des militant(e)s est variable, selon leur ancienneté dans le groupe, leur degré d'implication et la reconnaissance que leur accordent les autres membres du groupe. On constate, par exemple, que les positions féministes sont peu légitimes lorsqu'elles sont portées par les nouvelles personnes qui fréquentent Libertaria fin 2004, mais que la politisation féministe des personnes suivantes, à partir de 2005, deviendra davantage effective. Enfin, l'engagement multiple et simultané ou la multipositionnalité [Duriez, 2004] de la plupart des membres du Collectif antipatriarcat et de Libertaria (pour la plupart également membres d'Indymedia ou de la CNT, par exemple) favorise la diffusion des pratiques et questions féministes.

L'existence de précédents, tels que celui qu'a constitué le bannissement de l'auteur de violences conjugales, favorise ultérieurement la dénonciation publique d'autres agresseurs. Cet antécédent permet non seulement à Élisabeth d'identifier des personnes susceptibles de soutenir sa sortie du silence, mais aussi d'en attendre une issue fructueuse puisque l'exclusion de Bernard n'a soulevé aucune opposition franche dans le milieu libertaire. Elle ne fait pas non plus l'objet de résistance de la part de Bernard lui-même. Dans le cas de Roger, la dénonciation intervient un mois après les faits et les membres de Libertaria qui défendent son exclusion ne font pas partie de son réseau affinitaire. En revanche, la sociabilité communautaire et le maillage affinitaire des réseaux de squats locaux semblent faire définitivement obstacle à leur prise de position et constituent l'un des facteurs endogènes à la persistance de pratiques sexistes dans le milieu libertaire.

Formaliser un espace de décision collective, codifier la violence machiste

Pourtant partie prenante de cette sociabilité communautaire, Libertaria parvient à traiter la question de l'exclusion de Roger grâce à la réunion d'un certain nombre de conditions. Sa structure même participe au traitement et à l'issue du conflit. Lieu légal, Libertaria délimite un espace fixe que les acteurs du conflit doivent respecter, ce qui favorise le suivi des décisions et pérennise la politisation du groupe et sa codification féministe. En effet, des expériences similaires dans des squats ont posé des problèmes liés à la précarité du lieu (rupture du processus décisionnel ou du suivi de la décision en cas d'expulsion). Au surplus, Libertaria est un lieu d'activités et non pas d'habitation, contrairement

aux squats, ce qui réduit considérablement la dimension affective et traumatique de décisions répressives.

Autres éléments de la gestion effective des conflits de genre, la publicité, la visibilité et la lisibilité des décisions auprès des personnes visées et du public fréquentant le lieu permettent la transparence du processus décisionnel et clarifient son fonctionnement. Elles renforcent la crédibilité des mesures prises et de la codification féministe. Enfin, la communication entre l'agressée, le collectif et l'agresseur sont indispensables. Dans le cas étudié, le témoignage précis et sans ambiguïté d'Élisabeth auprès de Libertaria, ainsi que la formulation claire et continue dans le temps de sa volonté participent à l'issue favorable du conflit. À l'inverse, dans d'autres villes ou dans le cas de Valérie, la dénonciation et la sanction revendiquée par l'agressée sont moins évidentes. L'agressée peut renoncer par peur du délitement du cercle d'ami(e)s commun(e)s, ce qui freine la gestion collective du conflit. Cela pose une limite à la politisation de la vie privée : celle de la volonté de la victime. Dans des cas similaires, certaines féministes prônent la répression de l'agresseur quelle que soit la volonté de l'agressée, poussant ainsi à son terme la logique de politisation du privé qui implique que la gestion des violences conjugales est l'affaire de tou(te)s.

Enfin, il me semble utile de préciser que la gestion collective du conflit permet de contrôler, du moins de limiter l'expression de désirs individuels de vengeance inhérents à ces situations de violence. Cette gestion s'avère parfois plus efficace que le recours à la justice institutionnelle (répression plus rapide et n'outrepasant pas la volonté de l'agressée). Mais celle-ci n'est pas totalement exclue par certain(e)s des militant(e)s libertaires. Dans le cas de Valérie, la plupart des personnes intervenues dans l'exclusion de Bernard témoigneront auprès de la police lorsque Valérie entamera des poursuites judiciaires. Cette procédure judiciaire, en particulier le face-à-face avec Bernard, constituera pour elle une étape incontournable de sa libération, alors que dans le cas d'Élisabeth et de Roger, certain(e)s militant(e)s favorables à l'exclusion regrettent l'absence de recours à la justice. En d'autres termes, si l'abolition du système pénal fait partie des valeurs que prônent les libertaires, les situations concrètes de domination auxquelles elles et ils sont confronté(e)s les conduisent à se distancer de ce projet. Ceci suggère en tout cas que le fonctionnement actuel des libertaires en réseaux affinitaires ne suffit pas à rendre totalement justice aux victimes de violences sexistes, et que les résistances de certain(e)s au féminisme empêchent les collectifs de développer tous les moyens nécessaires à la résolution des conflits de genre qui peuvent marquer le travail militant.